



ASSEMBLÉE DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Groupe TAVINI HUIRAATIRA

*Assemblée de Polynésie*



## Question orale au gouvernement

**M<sup>me</sup> Éliane TEVAHITUA**

Représentante à l'assemblée de Polynésie française

Membre de la commission de la santé, du travail et de l'emploi

Taraho'i, le 4 mai 2021.  
N° 84/2021/GTH/CAB/ET/et

À

**M. Édouard FRITCH**

**Président de la Polynésie française**

**3<sup>ème</sup> séance administrative du jeudi 6 mai 2021**

**Objet** : COVID 19 et réouverture des frontières aériennes depuis le 1<sup>er</sup> mai 2021.

**Monsieur le Président, 'ia ora na**

À la faveur d'une question écrite adressée à votre gouvernement en date du 25 mars 2021, je vous faisais part de mes vives inquiétudes quant aux conditions d'ouverture des frontières aériennes aux voyageurs internationaux et des risques qu'une ouverture non maîtrisée et non préparée feraient immanquablement encourir à notre population.

Vous aviez d'ailleurs tenu à vous montrer rassurant en affirmant devant les élus de cette assemblée et je cite vos propos : « pour venir en Polynésie, il faudra être vacciné et il en sera de même pour les Polynésiens qui sortent de ce pays ». Nous étions le 16 mars 2021 en session extraordinaire.

Je dois vous dire, Monsieur le Président, que j'ai failli vous croire. Mes espoirs auront été rapidement douchés par les propos de celui dont vous êtes désormais devenu le traducteur-interprète, celui qui habite à côté, de l'autre côté du bassin de la Reine.

En effet, le préfet de la République en Polynésie française en contradiction flagrante avec vos propos s'est exprimé le 23 mars 2021 sur Polynésie première en précisant que les frontières aériennes avaient vocation à être rouvertes début mai aux voyageurs vaccinés ou immunisés **mais également aux voyageurs non vaccinés et non immunisés**, lesquels demeureront soumis aux dispositifs existants des tests antigéniques et PCR et des mesures d'isolement.

Depuis ces déclarations officielles et celles qui ont suivi, seuls 15 %<sup>1</sup> des Polynésiens ont reçu au moins une dose du vaccin Pfizer au 30 avril 2021 et parmi eux, **seuls 9 %<sup>2</sup> ont reçu les deux doses du vaccin et sont immunisés complètement**. Ainsi, à cette date qui précède la réouverture de nos frontières aériennes, **notre Pays est bien loin d'avoir atteint le seuil standard**

---

<sup>1</sup> Soit 42.355 Polynésiens.

<sup>2</sup> Soit 25.133 Polynésiens.

**d'immunité collective estimé à 70 %**, même en prenant en compte les 9.000 Polynésiens ayant contracté la COVID ces 6 derniers mois, considérés immunisés.

Comme 57 000 Polynésiens le samedi soir du 1<sup>er</sup> mai, nous avons assisté en direct avec effroi - et je remercie ici la journaliste de Tahiti infos - à l'arrivée des premiers passagers du vol AIR FRANCE en provenance des États-Unis. Chacun aura pu observer médusé qu'en réalité **les protocoles sanitaires n'étaient pas respectés une fois les portes à ouverture automatique franchies** et que nos frontières que l'État français a pourtant le devoir de contrôler s'apparentent en réalité à une véritable passoire.

Devant ce laxisme sanitaire de l'État français, les Polynésiens sont légitimement en droit de s'interroger sur les conditions d'entrée pour motif impérieux des 4 000 fonctionnaires d'État<sup>3</sup> qui seront une nouvelle fois mutés dans notre Pays dans les prochains mois, tandis que dans le même temps des Polynésiens se voient purement et simplement refuser l'accès à leur propre Pays considérant que le motif familial ne constitue pas un motif impérieux !

Quel crédit pouvons-nous raisonnablement accorder aux propos du Haut-commissaire et qu'en sera-t-il de l'application des protocoles sanitaires à l'endroit de ces 4 000 individus potentiellement porteurs du Covid et de ses variants anglais, brésiliens, sud- africains et indiens ?

Enfin, Monsieur le Président, au vu de notre faible couverture vaccinale et du non-respect apparent des protocoles sanitaires, ne craignez-vous pas de voir repartir à la hausse les chiffres des contaminations, des hospitalisations et des décès à l'heure des variants, plus contagieux et plus pathogènes ? Dans toutes les îles jusqu'ici indemnes ou débarrassées de la COVID, quelles mesures protectrices de nos populations comptez-vous prendre urgemment ?

Je vous remercie.



**M<sup>me</sup> Éliane TEVAHITUA**

---

<sup>3</sup> Avec familles incluses